

CONCOURS DE BOURSES 2025-26

Chercheuse responsable : Jessica Riel, ESG-UQAM

L'équipe de recherche interdisciplinaire FRQ-SC sur le travail Santé-Genre-Égalité (SAGE) est très heureuse d'annoncer qu'elle accordera un soutien financier pour des projets ou des activités de diffusion qui sont en lien avec les axes de recherche de l'équipe. Ce soutien s'adresse aux étudiant.es inscrit.es à des programmes de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle dans une université québécoise. Les candidat.es retenu.es seront invité.es à présenter leur projet actuel ou en développement aux membres de SAGE et à participer aux activités de l'équipe (séminaires, ateliers de réflexion ou colloque).

SOUTIEN FINANCIER (non renouvelable) *

Bourse d'études ou de diffusion	Nombre disponible	Valeur annuelle
Bourse de 1 ^{er} cycle	2	500 \$
Bourse de 2 ^e cycle	3	2 000 \$
Bourse de 3 ^e cycle	3	3 000 \$

*Selon la quantité et la qualité des candidatures reçues, le comité des bourses se réserve le droit de redistribuer les montants alloués entre les cycles d'études.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE SAGE

L'équipe SAGE conduit des travaux novateurs visant à réduire les inégalités sociales et de genre en santé au travail. La programmation de recherche se découpe en trois axes :

- Le **premier axe** est centré sur le rôle du cadre réglementaire régissant les milieux de travail dans la persistance des inégalités sociales et de genre en santé au travail.
- Le **second axe** consiste à analyser les pratiques, stratégies, discours et relations des actrices et acteurs au sein des milieux de travail et les interactions entre eux, de même qu'avec les éléments du cadre de travail (ex. exigences, horaire, tâches, environnement physique et spatial).
- Le **troisième axe** vise à combler les lacunes des approches traditionnelles à la santé au travail en élaborant des outils de recherche et d'intervention et des méthodes d'analyse et d'évaluation sensibles aux inégalités sociales et de genre.

L'équipe se base sur une approche écosystémique de la santé au travail où la prise en compte des inégalités sociales et de genre est centrale. Cette approche intègre les contextes économique, social, politique et juridique de la société, les dimensions physiques et organisationnelles du milieu de travail et les pratiques, stratégies et dynamiques relationnelles des personnes dans les milieux de travail. Par ailleurs, l'équipe préconise une démarche de coconstruction des connaissances qui consiste à mener des projets de recherche, orientés vers l'action, en étroite collaboration avec des organisations représentant les travailleur.ses en situation de vulnérabilité (syndicats, groupes de femmes, groupes de personnes immigrantes, etc.).

L'intégration des travaux de nos trois axes de recherche visent à **développer les connaissances sur les inégalités sociales et de genre en santé au travail** afin d'inspirer, d'une part, le **développement de cadres législatifs et de politiques publiques** et, d'autre part, le **développement d'interventions organisationnelles dans les milieux de travail**.

ADMISSIBILITÉ

- Avoir un statut d'étudiant.e de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle dans une université québécoise et dans un des domaines de la santé au travail suivants, mais sans s'y limiter : ergonomie, droit, relations industrielles, économie, communication, psychologie, épidémiologie, sciences de l'activité physique, gestion des ressources humaines, éducation, sexologie, etc. Les étudiants.es de 2^e cycle inscrits.es à un programme d'études profil recherche ou profil formation professionnelle sont admissibles.
- Excellence du dossier académique (moyenne supérieure à 3,0/4,3) et de recherche (ex. : article scientifique, présentation dans une conférence avec comité de pairs, participation à activités de transfert des connaissances, participation en tant qu'auxiliaire de recherche à un projet de recherche, etc.). Des justifications pour expliquer, par exemple, un ralentissement de la production en recherche peuvent être faites dans le formulaire de demande et elles seront prises en compte dans l'évaluation. Le niveau d'expérience en recherche sera aussi considéré : un.e étudiant.e en début de parcours de maîtrise/doctorat vs un.e étudiant.e plus avancé.e. Par ailleurs, l'expérience en recherche n'est pas exigée aux étudiant.es du 1^{er} cycle, mais elle constitue un atout.
- Le dossier déposé par l'étudiant.e aux 2^e ou 3^e cycle doit impliquer minimalement deux membres de l'équipe SAGE. **Il n'est pas nécessaire que ces deux membres agissent à titre de co-direction désignée par le programme d'études**, mais le projet soumis par l'étudiant.e dans le cadre de la demande de bourse doit impliquer la participation d'au moins deux membres de l'équipe SAGE (voir la liste des membres ci-dessous).

Au 1^{er} cycle :

- Être impliqué.e dans les travaux d'au moins un.e membre régulier.ère de l'équipe de recherche SAGE ;
- Démontrer un intérêt significatif pour la poursuite d'études aux cycles supérieurs et comment l'étudiant.e se sent interpellé.e par un ou plusieurs des axes de recherche de l'équipe ;
- Préciser le programme et l'université envisagés pour la maîtrise.

Aux cycles supérieurs (2^e et 3^e cycles) :

- Être encadré.e par au moins deux chercheur.ses de l'équipe SAGE dans le projet soumis. **Note : Ces chercheur.ses peuvent différer de l'équipe de direction de thèse ou mémoire, mais doivent encadrer l'étudiant.e dans la réalisation d'un projet en lien avec la bourse SAGE ;**
- Démontrer comment le projet s'inscrit dans l'un (ou plusieurs) des trois axes de recherche de l'équipe. Note : Le projet proposé peut être en lien ou non avec le mémoire ou la thèse de l'étudiant.e.

Membres régulières de l'équipe de recherche sur le travail SAGE :

Jessica Riel (UQAM), Geneviève Baril-Gingras (U Laval), Stéphanie Bernstein (UQAM), Rachel Cox (UQAM), Jean-Paul Dautel (UQO), Dalia Gesualdi-Fecteau (UdeM), Anne Renée Gravel (TÉLUQ), Marie Laberge (UdeM), Valérie Lederer (UQO), Mélanie Lefrançois (UQAM), Marie-Eve Major (U Laval), Valérie Martin (UQAM), Karen Messing (UQAM), Vanessa Rémerly (UQAM), Johanne Saint-Charles (UQAM), Hélène Sultan-Taïeb (UQAM), Mélanie Trottier (UQAM) et Nicole Vézina (UQAM).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Au 1^{er} cycle :

- Excellence du dossier académique (3,0/4,3) ;
- Pertinence et qualité de la lettre de présentation en regard des objectifs de recherche de l'équipe SAGE et de la justification de poursuivre ses études au 2^e cycle (formulaire de candidature à compléter) ;
- Qualité de la recommandation d'un.e chercheur.se de l'équipe (formulaire de recommandation à faire compléter) ;
- Pertinence de la justification fournie pour l'utilisation du financement (ex. : besoins financiers de l'étudiant.e, fins auxquelles servira la bourse, etc.) ;
- Une priorité sera accordée aux étudiant.es n'ayant jamais bénéficié d'une bourse SAGE.

Aux cycles supérieurs (2^e et 3^e cycles) :

- Excellence du dossier académique (3,0/4,3) ;
- Pertinence et qualité du projet en regard des objectifs de recherche de l'équipe SAGE (formulaire de candidature à compléter) ;
- Qualité de la recommandation d'un.e chercheur.se de l'équipe (formulaire de recommandation à faire compléter) ;
- Pertinence de la justification fournie pour l'utilisation du financement (ex. : besoins financiers de l'étudiant.e, fins auxquelles servira la bourse, etc.) ;
- Les dossiers de candidature seront priorisés en fonction de la nature du projet proposé dans l'ordre suivant : (1) les publications scientifiques écrites ; (2) les communications orales ; (3) les communications par affiche et (4) les autres activités (ex. échange de connaissances, article de vulgarisation) réalisées conjointement avec au moins deux membres de l'équipe de recherche. Note : Les publications et communications scientifiques soumises à un comité de lecture seront priorisées sur celles qui ne le sont pas¹ ;
- Une priorité sera accordée aux étudiant.es n'ayant jamais bénéficié d'une bourse SAGE et aux étudiant.es ne bénéficiant pas d'une autre bourse représentant un financement significatif au moment de la présente demande.

¹ Des justifications pour expliquer, par exemple, un ralentissement de la production en recherche peuvent être faites dans le formulaire de demande et elles seront prises en compte dans l'évaluation. Il en va de même pour le niveau d'expérience : un.e étudiant.e en début de parcours de maîtrise ou au doctorat versus un.e étudiant.e plus avancé.e.

PROCESSUS DE SOUMISSION ET D'ÉVALUATION DES DEMANDES

SOUMETTRE UNE DEMANDE : Remplir les formulaires ci-joints et les renvoyer avant le **12 décembre 2025 à 23 h 59** par courriel à l'attention de Madame Jessica Riel, responsable de l'équipe SAGE (sage@uqam.ca).

ÉVALUATION DES DEMANDES : Un sous-comité formé de chercheuses de l'équipe SAGE évaluera les demandes (3 chercheur.euses par demande) selon la pertinence de l'activité en lien avec les travaux et activités de l'équipe. Le sous-comité tiendra compte du niveau de scolarité de l'étudiant.e dans son évaluation.

Les résultats des évaluations seront transmis à chaque étudiant.e en février 2026. Un rapport d'évaluation sera également remis aux étudiant.es qui en feront la demande.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous écrire à sage@uqam.ca.

Cordiales salutations,

Jessica Riel, au nom de l'équipe SAGE